



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III



COMPOSANTE II : RÉOLUTION DES CONFLITS TRANSFRONTALIERS EN MATIÈRE FAMILIALE

**Troisième séminaire de formation : « Les MAR dans la résolution des
conflits transfrontaliers en matière familiale : une référence spéciale à la
médiation. »**

Luxembourg (LU), du 11 au 13 mars 2014

CONCLUSIONS FINALES

Le troisième séminaire de formation sous la composante « Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale » du projet EuroMed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenu du 11 au 13 mars 2014 à Luxembourg.

Parmi les participants, il y avait les membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Israël, Jordanie, Liban, Palestine et Tunisie. Les orateurs venaient d'Allemagne, de Palestine, du Portugal et du Royaume-Uni. Parmi les orateurs, il y avait aussi un représentant du Bureau permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé.

Le séminaire de formation fut ouvert par Virgil Ivan-Cucu, maître de conférences, IEAP Luxembourg ; et par Andrés Salcedo Velasco, chef d'équipe du Projet Euromed Justice III, qui souhaitèrent la bienvenue aux participants. La clôture du séminaire a été assurée également par Andrés Salcedo Velasco.

Le contexte général, le contenu et la structure des séminaires de formation qui se tiennent dans le cadre de cette composante, y compris l'approche générale et les principales questions proposées pour la discussion, furent introduits par le chef d'équipe et par le responsable de formation du projet EuroMed Justice III, M. José María Fernández Villalobos.

Ensuite les participants ont pris la parole pour se présenter et présenter la situation actuelle dans les pays partenaires du Voisinage Sud par rapport aux différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

Six exposés thématiques ont été présentés au cours du séminaire : « Travail réalisé au cours de la 1ère phase du projet par rapport à la question de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. » ; « Conciliation, médiation et arbitrage : concepts et méthodologies. Le statut du médiateur. » ; « Le cadre juridique des modes alternatifs de règlement des conflits (MAR) dans la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, avec une référence spéciale à la médiation. » ; « Les modes alternatifs de résolution des litiges (MAR) dans le règlement des conflits transfrontaliers en matière familiale dans les pays partenaires du Voisinage Sud. » ; « Moyens pratiques pour assurer le droit de l'enfant à garder des rapports personnels avec ses deux parents dans les affaires familiales transfrontières. » ; et « La Conférence de La Haye et le travail réalisé dans le domaine de la médiation ».

Au cours de ces exposés, les différents orateurs ont analysé les différentes approches par rapport aux questions abordées, surtout d'un point de vue pratique, ainsi que le cadre juridique international.

Etant donné les objectifs de ce séminaire de formation et compte tenu des débats et discussions tenus pendant ce séminaire, les participants ont eu l'occasion de :

- Examiner pendant trois jours, et sous l'angle international, les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du séminaire.
- Se tenir informés de la situation actuelle et des développements futurs dans chaque pays partenaire du Voisinage Sud par rapport aux questions traitées par ce séminaire et mener un débat fructueux sur l'état des lieux dans ce domaine dans les pays partenaires du Voisinage Sud, tout en présentant leur expérience ainsi que leur cadre juridique respectifs.
- Avoir un meilleur aperçu du cadre international et européen actuel par rapport à la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale.
- Avoir un aperçu général du travail réalisé au cours de la 1ère phase du projet, avec une référence spéciale au manuel de bonnes pratiques dans le cadre de la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale.
- Etre informés des concepts et méthodologies relatifs à la conciliation, la médiation et l'arbitrage, et plus particulièrement le statut du médiateur.
- Se familiariser avec le cadre juridique des MAR dans la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, avec une référence spéciale à la médiation.
- Apprendre comment les pays partenaires du Voisinage Sud recourent aux MAR pour régler les conflits transfrontaliers en matière familiale.

- Explorer les moyens pratiques pour assurer le droit de l'enfant à garder des rapports personnels avec ses deux parents dans les affaires familiales transfrontières.
- Mener une discussion approfondie et avoir une approche pratique du travail réalisé par la Conférence de La Haye par rapport à la médiation.
- Avoir un aperçu du rôle et du travail du médiateur du Parlement européen pour les enfants victimes d'enlèvement parental transfrontalier.
- Explorer les moyens de promouvoir davantage un échange de connaissances, expériences et bonnes pratiques, y compris des informations sur l'utilisation du programme TAIEX.
- Recevoir la liste de la documentation de référence sur les questions examinées afin de faciliter les discussions et les débats au cours du séminaire de formation.

Les participants sont reconnaissants au pays d'accueil, le Luxembourg, à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet pour l'organisation de ce séminaire.

Les participants présents pendant la lecture de ce document approuvent les conclusions de ce séminaire.

Luxembourg, le 13 mars 2014.